

**MINTP: AVIS D'APPEL D'OFFRES
INTERNATIONAL OUVERT
N°120/AA010/MINTP/CIPM-
TCRI/2020 DU 03/12/2020, en
procédure d'urgence pour la
conception et la réalisation
des travaux de reconstruction
du pont de Palar sur le Mayo
Kalliao et ses voies d'accès,
situé au PK 02+523 du tronçon
Maroua-Mora sur la route
nationale N°1, dans le
Département du Diamaré,
Région de l'Extrême-Nord.**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Gouvernement Camerounais un Appel d'Offres International Ouvert pour la conception et la réalisation des travaux de reconstruction du pont de Palar sur le Mayo Kalliao et ses voies d'accès, situé au PK 02+523 du tronçon Maroua-Mora sur la route nationale N°1, dans le Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations comportent deux phases :

I – Phase 1:Etudes

Il s'agira au cours de cette phase, de mener les études en vue de reconstruire l'ouvrage. A titre indicatif et non limitatif, les documents ci-après devront être produits :

- Des Rapports topographique et bathymétrique;
- Un Rapport des études géotechniques ;
- Un Rapport hydrologique et hydraulique ;
- Un Rapport des études d'assainissement ;
- Un Rapport sur la signalisation et les équipements ;
- Un Rapport sur les Etudes d'Ouvrage d'art ;
- Un Rapport sur les Etudes d'Identification des réseaux à déplacer ;
- Un Rapport d'Etudes d'Impact Environnemental et Social ;
- Les plans à une échelle adéquate de l'ouvrage.

II – Phase 2 : Travaux:

Il s'agira ici d'exécuter les travaux de construction des ouvrages découlant des quantités validées par le Maître d'Ouvrage à l'issue de la phase 1.

Les composantes principales de ce projet sont :

- l'installation de chantier;
- les travaux préparatoires;
- l'exécution d'une chaussée (fondation, base, revêtement);
- la construction d'un pont (70 ml environ), type Bipoutre mixte acier-béton et ses voies d'accès (2,00 km environ) ;
- l'assainissement et drainage (buses BA, fossés, caniveaux bétonnés '..),
- la réalisation des équipements et la signalisation verticale et horizontale;
- les interventions sur les réseaux,
- les travaux d'éclairage public,
- l'aménagement des carrefours.

Ces travaux sont amplement définis dans le CCTP.

3. Délai de livraison

Le délai global d'exécution du marché est de seize (16) mois, dont quatre (04) mois pour les études (phase 1) et douze (12) mois pour les travaux (phase 2). Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

L'exécution de la phase 2 ne sera engagée qu'après validation (par la commission de suivi et de recette technique des prestations de la phase 1) des documents demandés à la phase 1 et sur ordre de service du Maître d'Ouvrage.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ou Groupement d'Entreprises de Bâtiments et Travaux Publics de droit camerounais ou étranger.

6. Financement

Les travaux objet, du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, Exercices 2021 et suivants, pour le coût prévisionnel de quatre milliards cinq cent sept millions quatre cent vingt-six mille deux cent treize (4 507 426 213) de Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

7. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinq cent mille (500 000) Francs CFA au titre des frais d'achat du dossier.

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Lors du retrait dudit DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Secrétariat du Service des Appels d'Offres du MINTP, en indiquant leur adresse complète (B.P, N° téléphone, fax, E-mail ').

9. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé, sous plis fermés, à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, au plus tard le 15/01/2021 à 11 heures. Elle devra porter la mention :

' APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N°120/A010/MINTP/CIPM-TCRI/2020 DU 03/12/2020,

en procédure d'urgence pour la conception et la réalisation des travaux de reconstruction du pont de Palar sur le Mayo Kalliao et ses voies d'accès, situé au PK 02+523 du tronçon Maroua-Mora sur la route nationale N°1, dans le Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

Financement : BIP du MINTP, exercices 2021 et suivants.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement '

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

10. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou compagnie d'assurance agréée et habilitée par le Ministre en charge des Finances à émettre les cautions dans le cadre des Marchés Publics et d'un montant égal à quatre-vingt-dix millions (90.000.000) de Francs CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la Décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Les chèques bancaires même certifiés ne seront pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

11. Recevabilité des offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation du dossier administratif, des offres technique et financière seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque ou compagnie d'assurance agréée et habilitée par le Ministre en charge des Finances à émettre les cautions dans le cadre des Marchés Publics, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de

l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des enveloppes A, B, C contenant les pièces administratives, les offres technique et financière aura lieu le 15/01/2021 à 12 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics, siégeant à la salle de réunion de la Direction de la Construction sise dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres.

13. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires

Pièces administratives :

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique,

Offre technique :

- a) Fausse déclaration, documents falsifiées ;
- b) Absence de la note méthodologique (organisation, méthodologie et planning) ;
- c) Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP ;
- d) Absence d'un engagement sur l'honneur certifiant que le soumissionnaire recrutera pour la phase 1 (phase étude) et par voie de sous-traitance, un Bureau d'Etudes Techniques agréé et ayant une expérience avérée dans le domaine de la réalisation des études techniques en vue de la construction des ouvrages d'art ;
- e) Non justification de la possession en propre du matériel minimum suivant :
 - au moins 04 camions benne d'au moins 10 Tonnes de charge utile chacun ;
 - au moins 01 grue roulante ;
 - au moins 01 pelle excavatrice ;
- f) Absence d'un directeur des travaux remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPA0 ;
- g) N'avoir pas au moins trois (03) experts de nationalité camerounaise parmi le personnel clé (Conducteurs des Travaux, Chefs chantier, Responsable échafaudage, Chef matériel et engins, Responsable Hygiène Sécurité et Environnement, Topographe, Expert géotechnicien, Hydrologue/Hydraulicien, Responsable administratif et financier) ;
- h) Absence d'une capacité de financement ou d'une ligne de crédit d'au moins un milliard cinq cent millions (1 500 000 000) de FCFA délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ;
- i) Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération de la fonction publique;
- j) N'avoir pas satisfait les cinq (05) critères essentiels ;

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes : la Soumission timbrée et datée ; le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ; Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) et les Sous-détails des Prix Unitaires (SDPU) ;
- b) Absence dans le BPU, le DQE et les SDPU d'un prix unitaire quantifié.

14.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des 5 critères essentiels ci-après :

- 1) Présentation de l'offre ;
- 2) Références du soumissionnaire ;
- 3) Personnel ;
- 4) Matériel ;
- 5) Visite du site.

Le soumissionnaire doit satisfaire tous les critères essentiels ci-dessus.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, ou à la Division des Ouvrages d'Art du Ministère des Travaux Publics, Tel : (237) 222 22 06 54 sis à la Délégation Régionale des Travaux Publics

du Centre, Bâtiment BAD/BM.

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 03 Décembre 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER:
AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE
N°015/A0N0/CAN1er/CDPM/2020
du 27/11/2020 POUR LES
TRAVAUX DE REHABILITATION DU
TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR
BOITE DE BOULOGNE – EKANG
MBENG – NGALMOA DANS LA**

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE – EKANG MBENG – NGALMOA DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1er, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er,

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE'EKANG MBENG'NGALMOA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er

Lot	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Unique	TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE – EKANG MBENG – NGALMOA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er	EKANG MBENG-NGALMOA	Nkongsamba 1er	Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er

Les travaux comprennent :

- INSTALLATION ;
- NETTOYAGE ET TERRASSEMENT ;
- ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE ;

- OUVRAGE D'ART ;
- SIGNALISATION ET EQUIPEMENT DE SECURITE ;
- DIVERS.

3. Délai de livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget l'Exercice 2020 du Fonds Routier suivant le tableau ci-après :

Lot	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Unique	TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE – EKANG MBENG – NGALMOA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er	164 994 938 (Cent Soixante-Quatre Millions Neuf Cent Quatre-Vingt-Quatorze Mille Neuf Cent Trente-Huit) F.CFA	Fonds Routier

6. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques Compétents de la commune de Nkongsamba 1er, Maître d'Ouvrage.

7. Acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune de Nkongsamba 1er, dès Publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement à la Recette Municipale de la commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, d'une somme non remboursable de Deux Cent mille mille (200 000) Francs CFA, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

8. Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba ter, au plus tard le 21/12/2020, à 12 heures (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°015/AONO/CAN1er/CDPM/2020 du 01/09/2020 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE
BOULOGNE – EKANG MBENG – NGALMOA DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, ARRONDISSEMENT DE
NKONGSAMBA 1er, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

**Financement : FONDS ROUTIER Exercice 2020
A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par

une Banque de premier ordre ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 3 300 000 (Trois Millions Trois Cent Mille) francs CFA.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le 21/12/2020, à 13 Heures précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) du Mounjo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif

- ;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de :
- Rapport de visite de lieux ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
 - Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :
- Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- j) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 23 Oui /28 soit au moins 80 % des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Nkongsamba 1er.

Additif à l'Avis de consultation

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le

Systeme des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

NKONGSAMBA le 27 Novembre 2020

Le MAIRE

EL HADJ OUMAROU

**COMMUNE DE KOBDOMBO: APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
006 (bis)
/AONO/C.KOBDO/CIPM/2020 DU
26/10/2020 POUR LES TRAVAUX
D'ECLAIRAGE PUBLIC DE
CERTAINES ARTERES DE LA VILLE
DE KOBDOMBO PAR LA FOURNITURE
ET L'INSTALLATION DE 100
LAMPADAIRES SOLAIRES ALL IN**

ONE

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation des projets inscrits dans le plan communal de développement, le Maire de la Commune de KOBDOMBO lance pour le compte de sa Municipalité, un appel d'offres National Ouvert pour la réalisation des opérations sus-indiquées.

Le présent appel d'offres fait suite à l'accord de financement obtenu du FEICOM par lettre du Directeur Général du FEICOM N° 4337 du 26 juin 2020 informant le Maire du financement de la fourniture et pose de 100 lampadaires solaires dans sa Commune.

L'objectif général de ce projet est de réduire l'insécurité dans certaines rues de la ville de KOBDOMBO, dans les zones de concentration des activités et améliorer l'attractivité de la ville. Les objectifs spécifiques de ce projet sont les suivants :

- Améliorer les revenus des populations vivant dans les quartiers précaires grâce au développement des activités économiques nocturnes ;
- Améliorer la cohésion sociale dans les quartiers précaires grâce au contrôle communautaire des points d'éclairage public solaire installés dans leur quartier ;
- Améliorer la capacité d'éclairage public de la Commune à la gestion et l'exploitation de ce type d'équipement ;
- Réduire les factures d'éclairage public de la Commune, tout en améliorant l'attractivité de sa ville.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres ont pour objectif la fourniture de 100 lampadaires solaires ALL IN ONE et

comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif notamment :

- La réalisation de l'ensemble des travaux de génie civil (fouilles, massifs de fondation des candélabres, remblais, remise en état des sites) ;
- La fourniture et la pose de 100 candélabres disposant de la technologie ALL IN ONE en acier galvanisé de 6'8m de hauteur (cylindre conique) pour les chaussées de plus de 7m

de largeur et 5 à 6 m de hauteur pour les chaussées de moins de 7 m de largeur devant porter les éléments suivant :

- Le panneau solaire monocristallin ou polycristallin de 90w/17,7v ou 60w/12v;
- La batterie cylindrique 26650 de type LiFePo4 de capacité 54Ah/12,8v ou 33Ah/12,8v y compris coffret étanche ;
- Le détecteur infrarouge (option micro-onde) et /ou programmation horaire ;
- Le luminaire LED (60W / 40W) de dimensions en mm: 1270x420x148 / 1114x350x90 ;
- Le régulateur chargeur solaire et driver de LED

La formation des agents chargés de la maintenance des équipements ; Le tableau ci-après récapitule les caractéristiques des éléments :

L'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait qu'un certain nombre de conditions devront être assurées pendant une période longue après réception des ouvrages, conditions qui feront l'objet d'un certificat de garantie des performances du matériel et qui devra être remis par l'entrepreneur lors de la réception technique provisoire (cf CCTP).

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de Cent quarante millions (140 000 000) francs CFA TTC.

4. Délai de livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de six (06) mois.

5. Allotissement

Les travaux seront en lot unique. L'attribution du lot est conditionnée par la qualification particulière notamment sur le plan financier et sur le plan technique (matériel et personnels dont il dispose à affecter au projet).

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux d'éclairage public par énergie solaire.

7. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources FEICOM/COMMUNE DE KOBDOMBO de l'exercice 2020 de la République du Cameroun.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de KOBDOMBO.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la COMMUNE DE KOBDOMBO, tél. : 677.76.64.15; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Cent cinquante mille (150 000) FCFA payable à la recette municipale de la COMMUNE DE KOBDOMBO, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

10. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07)

exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme telles, devront être déposés au Secrétariat de la Commission Interne de passation des Marchés Publics de la Commune de KOBDOMBO, au plus tard le 07/01/2021 à 11 heures précises, heure locale et devront porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 006 (bis) /AONO/C.KOBDO/CIPM/2020
DU**

**26/10/2020 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINES
ARTERES DE LA VILLE DE KOBDOMBO PAR LA FOURNITURE ET
L'INSTALLATION DE 100 LAMPADAIRES SOLAIRES ALL IN ONE.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de deux millions huit cent mille(2 800 000) FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, une compagnie d'assurance agréée ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, les offres techniques et des offres financières aura lieu le 07/11/2021 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de KOBDOMBO, dans la salle de réunion de l'Hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives et à la qualification des candidats. Ces critères sont les suivants :

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2e étape : Évaluation technique des offres administrativement conformes.

3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires

1- Critères éliminatoires

1.1- Pièces administratives

a) Absence de la caution de soumission

b) Dossier incomplet ou pièces non conformes, à régulariser sous 48 heures;

c) Pièce falsifiée (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout

document présentant un caractère douteux).

1.2 – Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non satisfaction, au moins, de 70% des critères essentiels.
- c) Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations »

1.3 :Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix.

Les principaux critères de qualification (critères essentiels)
L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

N°	Activité	Appréciation Oui/Non
A)	Personnel d'encadrement (référence, qualification, attestation de disponibilité, CNI légalisée et CV)	
B)	Les références de l'entreprise	
C)	La disponibilité du matériel et des équipements essentiels	
D)	Délai d'exécution	
E)	Proposition technique et note méthodologique	

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits

essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 30 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétaire Général de la COMMUNE DE KOBDOMBO Tel : 677.76.64.15.

Toute tentative de corruption avérée ou fais de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) au numéro 1517.

YAOUNDE le 10 Décembre 2020

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

[Télécharger le DAO](#)

**CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN:
APPEL A MANIFESTATION
D'INTERET N° 01/AAMI/CPC/2020
DU 09 DECEMBRE 2020 POUR LE
PARACHEVEMENT DES TRAVAUX DE**

CONSTRUCTION D'UN LABORATOIRE AU CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN

1. Contexte

Dans le cadre du parachèvement des travaux de construction d'un bâtiment, le Centre pasteur du Cameroun (CPC) lance un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la pré-qualification d'entreprises en capacité de réaliser les travaux de parachèvement d'un bâtiment de deux niveaux.

2. Objet

Le Centre Pasteur du Cameroun a entrepris la conduite de cet exercice de pré-sélection des entreprises de construction dans le but de :

- identifier des entreprises de construction et de réhabilitation susceptibles de manifester leur intérêt à figurer dans la liste restreinte du CPC,
- assurer de ce fait la réalisation de ses travaux de construction par les entreprises qualifiées dans le respect des normes et des règles de l'art.

3. Consistance des prestations

En vue de répondre objectivement à l'attente du CPC de mener à bien cet exercice une analyse et vérification des informations comprises dans les dossiers de soumission des entreprises par rapport aux différents documents requis et aux critères de pré-sélection.

4. Participation et origine

Cet appel à manifestation d'intérêt est organisé à l'intention des entreprises de construction installées au Cameroun. Les candidats à cette manifestation d'intérêt doivent avoir une bonne expérience en construction. Seules les candidatures qualifiées dans le domaine de construction et réhabilitation, issue de la première étape de sélection, seront invitées en cas de besoin à participer aux appels d'offre restreints que

le CPC lancera.

Toute entreprise de construction intéressée par cet appel à manifestation d'intérêt est priée de fournir, dans l'ordre décrit ci-dessous, les informations suivantes :

Sur le plan administratif

- La carte contribuable ;
- Une attestation de non redevance
- Une attestation de non faillite
- Une attestation de domiciliation bancaire
- Le certificat de non exclusion de la liste des entreprises à soumissionner pour les marchés publics, délivré par l'ARMP
- L'attestation de localisation

Sur le plan technique

- La liste du personnel d'encadrement et ses qualifications (CV)
- La liste des travaux exécutés similaires à ceux prévus par le CPC, avec le nom des clients et le montant des marchés
- La liste des équipements et matériaux disponibles pour les activités de l'entreprise ;

5. Remise des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaire dont un (01) original et quatre copie doivent être remis sous plis fermé et scellé au secrétariat du Directeur Administratif et Financier du Centre Pasteur du Cameroun au plus tard le 23/12/2020 à 15 heures avec la mention :

**« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/AAMI/CPC 2020
DU 09 DECEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE PARACHEVEMENT
DE LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT AU CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

6. Critères d'évaluation

A la réception des offres, il sera procédé à leur évaluation par une commission interne au vu des critères suivants :

Critère éliminatoires

Dossier administratif incomplet ;
Fausse déclaration ou pièces falsifiée
Note technique inférieur à 70/100

Critères essentiels

Personnel clé (sur 30 points) ;
Les références du candidat pour des prestations similaires
(sur 30 points)
Moyens logistiques et matériels (sur 30 points)
Méthodologie et présentation de l'offre (sur 10 points)

Seuls les candidats qui auront totalisés, à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à 70/100 seront retenus pour la suite de la procédure. L'avis d'appel d'offres restreint à lancer à la suite de cette sollicitation à manifestation d'intérêt tiendra lieu de résultat de la pré-qualification.

YAOUNDE le 10 Décembre 2020
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
CARNIEL ELISABETH

**ARSEL: AVIS DECONSULTATION
N° 05/AC/ARSEL/CIPM/2012 du
11/12/2020 Pour les
prestations de gardiennage et**

sécurisation du siège, des bureaux du projet de l'immeuble siège et de trois résidences de certains responsables de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité pour l'exercice 2021.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL) lance une consultation pour solliciter les prestations de gardiennage et de sécurisation du siège, des bureaux du projet de l'immeuble siège et des résidences de certains responsables.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le dossier de demande de cotation et portent essentiellement sur la mise en place des agents de surveillance sur chaque site y compris tous les équipements nécessaires pour leur bonne exécution.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel pour les prestations de gardiennage et sécurisation pour l'exercice 2021, est de TTC trente-cinq millions (35 000 000) FCFA.

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour les

prestations de gardiennage et de sécurisation est de douze (12) mois.

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux sociétés de gardiennage et de sécurité de droit camerounais dûment agréées par le Ministère en charge de l'Administration Territoriale.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Consultation, seront financées par le budget de l'ARSEL, Ligne 2021 002 21000 210 612 060exercice 2021.

Les prestations minimales attendues sont précisées dans les spécifications techniques.

7. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au pool des marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté le Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, téléphone (237) 222-21-10-12, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le dossier complet peut être obtenu dès publication du présent avis auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté le supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Tél. : 222 21 10 11, Fax :, 222 21 10 14 contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de cinquante (50 000) FCFA dans l'un des comptes suivants ouverts au CAS-ARMP dans les livres de la BICEC sous les numéros 33598860001/44 à Yaoundé et 33598860001/39 à Douala ' Bonanjo, au titre des frais de dossier.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé au pool des

marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté le supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mnjoya@arsel-cm.org, auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL, au plus tard le 11/01/2021 à 13 heures locales et devra porter la mention :

Dossier de demande de cotation

N° /DC/ARSEL/DG/DAAFRH/SDAA/CIPM/2019 du 11/12/2020

Pour les prestations de gardiennage du siège, des bureaux du projet de l'immeuble siège, et de trois résidences de certains responsables de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité pour l'exercice 2021

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Recevabilité des offres

Tout dossier Administratif non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclaré irrecevable.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps le 11/01/2021 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ARSEL dans la salle de délibération de la CIPM/ARSEL à la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment autorisés peuvent participer à ces séances.

12. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Siège de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté supermarché DOVV, BP

6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013,
Fax : (+237) 222 211 014 email mnjoya@arsel-cm.org

YAOUNDE le 11 Décembre 2020
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
NKOUE JEAN PASCAL

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE YINGUI: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/C-YINGUI/CIPM/2020
DU 25 NOVEMBRE 2020 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
PONT DEFINITIF (portée : 24ml
; largeur : 5m ; hauteur des
culées : 5m, pile
intermédiaire) SUR LE TRONCON
DE ROUTE LOGNANGA-LIMITE
SANAGA MARITIME, DANS**

L'ARRONDISSEMENT DE YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL, PHASE 1

1. Objet

Dans le cadre du programme 2020 d'entretien des routes communales sous financement Fonds Routier, le Maire de la commune de YINGUI, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF (portée : 24ml ; largeur : 5m ; hauteur des culées : 5m, pile intermédiaire) SUR LE TRONCON DE ROUTE LOGNANGA-LIMITE SANAGA MARITIME, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YINGUI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL, PHASE 1.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent toutes les tâches prévues au cadre du devis quantitatif et estimatif.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de 123 243 683 (cent vingt-trois millions deux cent quarante-trois mille six cent quatre-vingt-trois) Francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

5. Allotissement

Lot unique

6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes

les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Fonds routier exercice 2020.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YINGUI.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YINGUI, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent vingt mille (120 000) FCFA Payable à la recette municipale de YINGUI.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de YINGUI sous pli fermé au plus tard le 16 DECEMBRE 2020 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°006/AONO/C-YINGUI/CIPM/2020 DU 25 NOVEMBRE 2020

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF (portée :

24ml ; largeur : 5m ; hauteur des culées : 5m, pile

intermédiaire) SUR LE TRONCON DE ROUTE LOGNANGA-LIMITE SANAGA

MARITIME, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YINGUI, DEPARTEMENT DU

NKAM, REGION DU LITTORAL, PHASE 1.

. Financement : Budget du Fonds routier exercice 2020

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une

banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DA0, dont le montant est de deux millions quatre cent soixante-cinq mille (2 465 000) F CFA; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu 16 DECEMBRE 2020 à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de YINGUI, dans la salle de réunion de la Mairie de YINGUI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Offre incomplète ;

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- Non-exécution d'un projet d'ouvrage d'art similaire d'au moins 75 millions ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Note <16/21 (oui);
- Non-exécution d'un marché antérieur.
- Principaux critères de qualification
- Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :
 - le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non
 - la disponibilité du matériel (03 rubriques) oui/non
 - les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
 - l'organisation et la compréhension du projet (04 rubriques) oui/non
 - la présentation des offres (03 rubriques) oui/non
- Le non respect d'au moins 16/21 rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YINGUI et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nkam à

Yabassi

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

DOUALA le 25 Novembre 2020

Le MAIRE

BANENGUI Lovet Laurent

CAMAIRCO : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAMAIR- CO/CIPM/2020 DU 24/11/2020 POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).

1. Objet

Le Directeur Général de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'entretien des locaux de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) au titre de l'exercice budgétaire 2020.

2. Consistance des prestation

Les prestations objet du présent Appel d'Offres portent sur l'entretien des locaux de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) de la ville de Douala (nettoyage quotidien des

bureaux, de toutes les surfaces vitrées, des toilettes et sanitaires ainsi qu'un grand nettoyage mensuel de tous les sites).

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 52 000 000 FCFA Toutes Taxes Comprises

4. Délai de livraison

Le délai prévu pour la réalisation des prestations, objet du présent appel d'offres est de douze (12) mois.

5. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'offres feront l'objet d'un lot unique :

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine de l'entretien de locaux.

7. Financement

Les prestations de services d'entretien, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le budget de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co), exercice 2020.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Bonanjo Douala

Tel: 233 42 20 10/ 233 50 55 55/ 233 50 55 38

Fax: 233 42 20 30

Email: tender.board@camair-co.net

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés

Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Bonanjo Douala, sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de 75 000 (Soixante Quinze Mille) Francs CFA à la banque BICEC compte N° 33598800001-89, au profit du «Compte d'Affectation Spéciale» CAS- ARMP

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO), devra parvenir par pli recommandé avec accusé de réception à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Bonanjo Douala, au plus tard le 18/12/2020 à 10 heures, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : pièces administratives ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes internes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°003/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2020 DU 24/11/2020 POUR L'ENTRETIEN
DES LOCAUX DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable.

11. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le

Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Ladite caution est fixée à un montant de 1 000 000 (Un Million) FCFA

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,'), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un des établissements financiers suscités, ou le non-respect des modèles des pièces.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un (01) temps

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 18/12/2020 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de Cameroon Airlines Corporation.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable. Les principaux critères éliminatoires sont identifiés tel qu'il suit :

- Absence des termes de références (TDR) et Cahier des Clauses Administratives Particulière paraphés à chaque page, signés et cachetés à la dernière page;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces ;
- Absence de caution de soumission ;
- Offre technique et/ou financière incomplète (s) suivant prescription du Dossier d'Appel d'Offres DAO;
- Score technique inférieur à 5/7 « OUI »

CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques se fera sous forme de notation binaire :

CRITERES	NOTATION
1. Présentation générale de l'offre	OUI/NON
1. Références du soumissionnaire (Joindre les contrats)	OUI/NON
1. Qualité du personnel (Joindre CV datés et signés)	OUI/NON

1. Capacité financière	OUI/NON
1. Preuve d'acceptation des conditions du Marché	OUI/NON
1. Moyens logistiques (en propriété ou en location)	OUI/NON
1. Type de produits utilisés et leur conformité avec l'environnement	OUI/NON

NB : Tout score Technique inférieur à 5/7 « OUI » est éliminatoire.

15. Attribution

Le Prestataire sera choisi selon la méthode du moins disant.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Bonanjo Douala.

Tel: 233 42 20 10/ 233 50 55 55/ 233 50 55 38

Fax: 233 42 20 30

Email: tender.board@camair-co.net

DOUALA le 24 Novembre 2020
 Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
 NJIPENDI KUOTU Louis Georges

BMN : Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°18/AAMI/BMN/CIPM du 25 Novembre 2020 Relatif au recrutement d'un consultant individuel chargé de l'appui à l'élaboration du rapport d'activités 2020 et études d'impact pour le compte du Bureau de Mise à Niveau des Entreprises (BMN)

1. Contexte

Dans la perspective d'assurer la mise en 'uvre du Programme National de Mise à Niveau (PNMAN), la pérennisation du processus de normalisation et d'accompagnement d'un nombre plus important d'entreprises à la mise en place des systèmes de mangement, voire à la certification ; le Gouvernement du Cameroun a créé en décembre 2011 le Bureau de Mise à Niveau des Entreprises (BMN).

Le Bureau de Mise à Niveau des entreprises (BMN), a pour mission la mise en 'uvre de la politique du Gouvernement en matière d'appui à la mise à niveau et la restructuration des entreprises industrielles. Placé sous l'autorité du Ministre chargé de l'Economie, le Bureau de mise à niveau est constitué d'un Comité de pilotage et d'une Unité opérationnelle.

Les moyens déployés dans le cadre de la politique de mise à niveau reposent sur les ressources financières, les ressources humaines, dont dispose le BMN, ainsi que sur la coopération et les partenariats.

Conformément aux orientations de sa tutelle (MINEPAT) et du Comité de Pilotage, le Bureau de mise à niveau ambitionne de mettre à la disposition des départements ministériels impliqués dans la mise à niveau (MINEPAT, MINMIDT, MINPMESA, MINFI, MINRESI) ; des agences gouvernementales (ANOR, CBF, BSTP, CCIMA, API, APME) ; des Partenaires au Développement et des entreprises admises au PNMAN des informations relatives à son déploiement et de rendre compte de l'usage des ressources à lui alloué pour la réalisation de ses missions, à travers l'élaboration des rapports d'activités et d'études d'impact de son action auprès des entreprises.

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt vise le recrutement d'un consultant individuel chargé de l'appui à l'élaboration du rapport d'activités 2020 et études d'impact pour le compte du Bureau de Mise à Niveau des entreprises (BMN).

3. Financement

BUDGET BUREAU DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES

4. Remise des offres

Les dossiers de candidature seront remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé, au secrétariat du Bureau de Mise à Niveau sis à Yaoundé Nlongkak derrière les services du Gouverneur de la Région du Centre ou Douala Immeuble SCI CEDAM Sarl à BALI, au plus tard le 17 Dec 2020 à 15h30mn heure locale, contre décharge et devront porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°18/AAMI/BMN/CIPM DU

**25 NOVEMBRE 2020 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT
INDIVIDUEL CHARGE L'APPUI A L'ÉLABORATION DU RAPPORT
D'ACTIVITÉS 2020 ET ETUDES D'IMPACT POUR LE COMPTE DU BUREAU
DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES.
« A N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

5. Critères d'évaluation

Les critères de qualification sont les suivants :

- i) Etre un Consultant individuel dans le domaine de l'objet des présentes prestations ;
- ii) Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises, notamment :
 - ii.1) présenter un dossier administratif conforme aux spécificités du point 3 ci-après ;
 - ii.2) avoir une bonne expérience dans l'étude de l'objet des présentes prestations ;
- iii) Ne pas avoir fait l'objet d'une évaluation de prestations négatives pour les consultants ayant déjà eu à exécuter des missions pour le compte du BMN (critère éliminatoire).

6. Renseignements complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Bureau de Mise à Niveau sis à Yaoundé Nlongkak BP 12278 Yaoundé Cameroun, Tel: 00237 222 20 88 23, Email : contact@bmncameroon.org, site web : www.bmncameroon.org ou auprès de l'Assistant Responsable Administratif et Financier du BMN, Tél. Portable : (00 237) 693 597 319/ 650 04 04 53, Email: nguinimendok@yahoo.fr

CCAA: AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N° 00250

/ASMI/CCAA/DG/PDST/SPM/11-20

**Pour le recrutement d'un
consultant individuel au
poste de Responsable
Administratif et Financier au
sein de l'Unité de Gestion du
Projet Régional pour
l'amélioration de la
performance du Corridor
rail/route Douala-
Ndjamena (PCDN)**

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a sollicité un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement (Fonds de Préparations) pour financer les services d'un consultant individuel au poste de Responsable administratif et financier au sein de l'Unité de gestion du PCDN.

2. Objet

A la requête des Gouvernements du Cameroun et du Tchad, la Banque Mondiale a confirmé son engagement pour la préparation d'un Projet régional pour l'amélioration de la performance du corridor rail/route Douala-N'Djamena (PCDN).

L'objectif du projet est de réduire les coûts et délais de transport sur le corridor rail/route Douala-N'Djamena à travers l'optimisation de la chaîne logistique notamment, la compétitivité des services de transport routier et de transit.

3. Consistance des prestation

Les principales composantes du projet identifiées au cours des échanges avec les parties prenantes sont :

- a- la réhabilitation de la voie ferrée Douala-Yaoundé ;
- b- l'aménagement des plateformes multimodales de transition rail/route et études concernant l'expansion du réseau ferré ;
- c- la réhabilitation et l'entretien du corridor routier N'Djamena-Moundou-Frontière Cameroun ;
- d- la facilitation du commerce et ;
- e- l'appui à la mise en 'uvre du projet.

Les arrangements institutionnels envisagés dans le cadre de la mise en oeuvre du projet prévoient au niveau bilatéral, le pilotage à travers deux comités (ministériel et technique) et au niveau national, une cellule de gestion du projet qui sera transformée en une Unité de Gestion du Projet après son démarrage effectif.

Au Tchad, la Cellule de Suivi et de Coordination des Projets - Transport (CSCP) déjà opérationnelle au Ministère des Infrastructures et des Transports a été identifiée comme l'unité de mise en 'uvre du projet.

Au Cameroun, il est prévu la constitution d'une Unité de Gestion du Projet (UGP) au sein du Ministère des Transports. Dans la phase préparatoire du projet, les diligences seront conduites par l'Unité de Gestion du PDST volet aérien de la CCAA en ce qui concerne les aspects fiduciaires et la Cellule

provisoire du projet constitué au Ministère des Transports.

En vue de la mise sur pied de l'UGP et dans la perspective du démarrage du projet, il est prévu de constituer l'équipe de projet en pourvoyant aux postes clés parmi lesquels celui de comptable.

3- Le mandat du consultant

Les services du consultant consistent :

Sous l'autorité du Coordonnateur national du Projet, le Responsable Administratif et Financier sera chargé de la gestion administrative et financière du Projet dans toutes ses composantes nationales. Il assurera notamment des opérations administratives, comptables, financières et budgétaires ainsi que la production des états financiers et des rapports de suivi financier conformément à la réglementation en vigueur et suivant les formes requises par la Banque Mondiale.

Ses missions se résument en :

- superviser, organiser et coordonner les services administratifs, comptables et financiers ainsi que les services généraux ;mettre en 'uvre le manuel de procédures administratives et financières du projet en liaison avec les parties prenantes ;
- définir et mettre en place les principes et méthodes comptables ;
- structurer les données représentatives de la bonne marche du projet en vue de faciliter la prise de décision ;
- procéder à l'évaluation qualitative et quantitative du projet.

Pour l'accomplissement des missions ci-dessus, le RAF aura pour tâches de :

– conseiller le coordonnateur sur les questions relatives à la gestion administrative, financière et comptable du projet ;

- assister le coordonnateur dans la supervision du projet et la mise en 'uvre effective des activités et la réalisation des objectifs ;
- veiller au respect des procédures administratives, financières et comptables et à leur mise à jour ;
- contribuer à la collecte des données et à la mise à jour des outils de suivi et d'information du projet (tableaux de bord, de résultats, indicateurs') ;
- contribuer à la préparation et à la gestion des contrats et conventions avec les partenaires du projet ;
- suivre toutes les opérations financières du compte du projet (engagements, retraits, règlements, décaissement, paiements) ;
- veiller à l'éligibilité des dépenses et au respect des quotas financiers alloués ;
- assurer le contrôle des pièces justificatives de dépenses et des dossiers de paiement ;
- contribuer à la préparation du plan de travail annuel et élaborer les budgets associés ;
- produire les rapports de suivi financier et contribuer à la préparation des rapports d'activités du projet ;
- veiller à la bonne tenue des livres et registres comptables ;
- élaborer et gérer le plan de trésorerie ;
- suivre la mobilisation de la contrepartie nationale et les niveaux d'engagement y relatifs ;
- préparer et organiser la mise en place du personnel de l'UGP ;
- assurer la gestion administrative du personnel permanent et contractuel du projet ;
- assurer l'organisation, la mise en place et la gestion financière, matérielle et comptable du projet ;
- élaborer et mettre en place un plan de formation ou renforcement des capacités du personnel de l'UGP ;
- participer à l'élaboration des plans de passation des marchés ;
- élaborer les états financiers annuels ;
- rédiger les rapports périodiques de gestion financière ;

- préparer et organiser l'audit et la revue du projet ;
- suivre la mise en 'uvre des recommandations formulées par les auditeurs et les missions de supervision de la Banque Mondiale ;
- établir la liaison avec les services financiers de la Banque Mondiale pour toutes les questions se rapportant à la gestion financière et aux décaissements du projet ;
- co-signer avec le coordonnateur du programme tous les engagements et actes financiers ;
- préparer les missions externes ;
- assurer le suivi des courriers et dossiers administratifs ;
- organiser la logistique des réunions, ateliers et séminaires ;
- exécuter toutes autres tâches du ressort de ses compétences confiées par la hiérarchie dans l'intérêt du service.

Les termes de référence de la mission peuvent être retirés au Projet de Développement du Secteur des Transports dans le bureau du Spécialiste de Passation des Marchés ou sur simple demande » par courriel à l'adresse ci-dessous.

4. Participation et origine

Le Directeur Général de la CCAA invite les Consultants (individuels) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus. Les personnes intéressées devront soumettre un dossier de candidature en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies comprenant :

- i. une lettre de motivation adressée au Coordonnateur de l'UGP ;
- ii. un curriculum vitae détaillé daté, signé et certifié sincère sans photo, démontrant qu'elles disposent de qualifications et expériences pertinentes pour remplir la mission et mentionnant au moins trois (3) références professionnelles ;
- iii. une photocopie du diplôme requis ;

L'UGP se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées

5. Remise des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais (01 original et 03 copies) doivent être déposées dans les locaux du PDST VA, sis à l'Immeuble CAA, 1er étage, bureau de l'assistante de direction, boulevard du 20 mai, soit transmis par courriel à l'adresse contact@ccaa.aero; pdst.tender@ccaa. au plus tard 14 jours à partir de la date de publication de l'ASMI à 15 heures (heure locale), avec mention : « Manifestations d'Intérêt, Services de Consultants pour le recrutement d'un consultant individuel au poste de Responsable administratif et financier au sein de l'Unité de Gestion du PCDN».

6. Critères d'évaluation

Le candidat au poste de RAF doit :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur (Bac+5 minimum) en gestion, finance et comptabilité, ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir, au cours des dix (10) dernières années, acquis au minimum cinq (05) années d'expérience professionnelle satisfaisante à un poste similaire, dont au moins trois (03) ans dans les projets financés par les bailleurs de fonds, de préférence le Groupe de la Banque Mondiale ;
Ou avoir, dans la même période, au minimum huit (08) années d'expérience professionnelle satisfaisante comme comptable directement rattaché au
- Responsable Administratif et Financier, dont au moins cinq (05) ans dans les projets financés par les bailleurs de fonds, de préférence le Groupe de la Banque Mondiale ;
- Une expérience avérée dans la mise en place et la gestion des outils de gestion (manuels de procédures, système comptable, ...) constitue un atout ;
- Avoir une bonne connaissance des mécanismes de financement et de la pratique des procédures et systèmes comptables et de gestion financière des projets ; la

- connaissance des procédures de gestion financière et comptables de la Banque Mondiale constitue un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique et des applications courantes (Microsoft office, Internet) ;
 - Avoir une bonne maîtrise des logiciels de gestion financière et comptable ; une expérience avérée dans l'utilisation d'une version de TOM2PRO constitue un atout ;
 - Démontrer de bonnes aptitudes en rédaction administrative, rédaction et analyse des documents financiers et en gestion du personnel ;
 - Avoir le sens de l'organisation et de la bonne planification ;
 - Avoir une aptitude à travailler en équipe et sous pression ;
 - Avoir un esprit d'initiative et une rigueur dans le traitement des dossiers ;
 - Etre disposé à encadrer le personnel d'appui du projet ;
 - Avoir une parfaite maîtrise (écrite et orale) du français. Une bonne connaissance de l'Anglais serait un atout ;

7. Renseignements complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures ouvrables entre 09 heures et 15 heures.

YAOUNDE le 19 Novembre 2020
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
ASSOUMOU KOKI Paule

**COMMUNE DE BIBEY: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°
006/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-
BIBEY/CIPM/2020, du 17
Novembre 2020 En procédure
d'urgence pour l'exécution
des travaux de construction
du bac de TOBE dans la
commune de Bibey, Département
de la Haute-Sanaga, région du
Centre. Financement : Budget
MINTP, Exercice 2020 et 2021,
Ligne Fonds Routier. Le Maire
de la commune de BIBEY,
Maître d'Ouvrage, lance pour
le compte de l'Etat du
Cameroun, un Appel d'offres**

National Ouvert pour la réalisation des travaux sus indiqués.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de la campagne de Construction Complète des bacs de franchissement sur certains cours d'eau de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice budgétaire 2020 et suivants, le Maire de la commune de BIBEY, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction du bac de TOBE dans la Commune de Bibey, Département de la Haute-Sanaga, région du Centre.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

1.1 – TRANCHE FERME

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

1. L'installation générale du chantier et l'améné du matériel ;
2. Le repli du matériel ;
3. Fourniture et pose des panneaux de publication et d'information, et d'annonce du bac ;
4. le débroussaillage, l'élagage et l'abattage des arbres;
5. Nettoyage et aménagement d'une plateforme de travail ;
6. Mise à l'eau de l'ouvrage ;
7. Construction ou réfection du bâtiment existant ;
8. construction et assemblage des barges ;
9. réfection du platelage en bois;

10. Réfection des portiques ;
11. fourniture et installation d'un groupe de traction et ses accessoires du bac ;
12. fourniture et installation des éléments accessoires du bac ;
13. réfection des rampes d'accès;
14. travaux de quai et fossés divergents;
15. fournitures et installation des divers câbles;
16. fournitures et installation des treuils et galets;
17. fournitures et installation des poulies et palans;
18. réfection des garde-corps métallique;
19. formation des agents d'exploitation du bac ;
20. maintenance du bac pour un an après la réception provisoire avant le transfert à l'exploitant conformément au cahier de charges ;
21. Divers.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux de construction est de 350 000 000 (Trois Cent Cinquante Millions) de francs CFA, réparti ainsi qu'il suit :

Phase	Tranche	Désignation du BAC	Région	Budget prévisionnel TTC	Délai (mois)
1	Ferme	BAC de Tobe	Centre	125 000 000	03 mois
2	Conditionnel			225 000 000	05 mois
	TOTAL			350 000 000	08 mois

4. Délai de livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de 08 (huit) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux pour la phase considérée.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par le Maître d'Ouvrage, le marché

sera conclu entre celui-ci et le Maitre d'Ouvrage qui est le Maire de la commune de BIBEY.

5. Allotissement

La prestation constituée d'un lot unique se présente comme suit :

N° du lot	Désignation du BAC	Département	Commune	Cours d'eau
1	BAC de Tobe	Haute-Sanaga	BIBEY	SANAGA

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises et/ou Groupements d'Entreprises, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, Exercice 2020 et 2021, Ligne Fonds Routier.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service de l'Autorité contractante sis à l'Hôtel de Ville de la commune de Bibey.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service de l'Autorité contractante sis à l'Hôtel de Ville de la commune de Bibey dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement payable à la recette municipale de la commune de Bibey d'une somme non remboursable de Deux Cent Mille (200 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).
- Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.
- Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français et ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé, au Secrétariat Général de la commune de Bibey, au plus tard le 18 Décembre à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N0

**006/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BIBEY/CIPM/2020, du 17 Novembre
2020**

**En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de
construction du bac de TOBE dans la commune de Bibey,
Département de la Haute-Sanaga, région du Centre République du
Cameroun.**

**Financement : Budget MINTP, Exercice 2020 et 2021, Ligne Fonds
Routier.**

11. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) de 2%

établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après :

N° Lot	Désignation du BAC	Caution de soumission (FCFA)
1	Bac de TOBE	7 000 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le 18 Décembre dès 12 heures précises dans la salle des actes de l'Hôtel de Ville de Bibey.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ere étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)

– 3ème étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

1) Dossier administratif

a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées ;

b) Fausse déclaration ;

c) Documents falsifiés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ou documents scanner,

d) absence de la caution de soumission

2) Dossier Technique

Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après:

a) Fausse déclaration ;

b) Documents falsifiés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ou documents scannés ;

c) Absence dans le personnel d'un ingénieur électrotechnicien

d) Absence dans le personnel d'un expert en construction navale ou fluvial, ou d'un Ingénieur ou un Technicien des techniques industrielles ;

e) Absence de la capacité financière d'un montant au moins égale à 30% du coût prévisionnel du cout prévisionnel ;

f) Entreprise ayant fait l'objet d'abandon de chantier au cours des trois dernière années dans le travaux (bac ou bateau etc)

g) Non justification de la possession en propre ou en location du matériel suivant :

N°	Désignation	Quantité
----	-------------	----------

01	– Poste de soudure au moins 400 A	2
02	– Tire-fort au moins 20 tonnes	2
03	– Un groupe électrogène 15 KVa	1
04	– Une pirogue à moteur 30 chevaux minimum	1
05	– Un véhicule pick up.	1
06	– Un moyen de manutention	1

h) g) N'avoir pas obtenu au moins un total de 31 critères sur l'ensemble des 41 critères essentiels ;

3) Dossier financier

a) Fausse déclaration ;

b) Documents falsifiés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;

c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- la soumission,
- le bordereau des prix,
- le détail estimatif,
- le sous-détail des prix unitaires.

i) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 41 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation de l'offre sur 02 critères
- Le personnel d'encadrement proposé sur 10 critères ;
- Le matériel à mobiliser sur 09 critères ;
- Les Références du Soumissionnaire sur 20 critères ;

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas

présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

15. Attribution

Le marché sera attribué au Soumissionnaire qualifié (qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante) dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant des rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant Cent vingt (120) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction de l'Entretien et de la Protection du Patrimoine Routiers du Ministère des Travaux Publics en face de la Campost Messa.

YAOUNDE le 17 Novembre 2020

Le MAIRE

SAVOM Martin

[Télécharger le DAO](#)